

SITUATION SOCIALE

Les priorités sociales de 2015

En 2015, les partenaires sociaux – également ceux de la métallurgie sur le plan professionnel – vont mener des concertations et négociations sur un ensemble de dossiers sociaux particulièrement importants pour l'avenir.

Deux sont déjà ouverts : la pénibilité et la modernisation du dialogue social. Pour le premier, le gouvernement a pris progressivement conscience du caractère inapplicable du dispositif prévu. Il a reporté à 2016 la prise en compte de six facteurs de pénibilité, mais ce premier pas est insuffisant. L'exaspération des chefs d'entreprise montre bien la nécessité d'un travail complémentaire approfondi permettant de simplifier le dispositif, sa sécurisation juridique et la maîtrise des coûts opérationnels. Pour le second, le Medef a présenté, à l'occasion de la négociation en cours, des propositions novatrices de simplification d'un système qui montre ses limites.

Au cours de l'année, deux autres thèmes devraient être traités : le marché du travail et les retraites complémentaires.

Alors que le chômage risque à nouveau de progresser, l'agenda social arrêté au lendemain de la conférence sociale de juillet dernier a prévu un bilan des ANI de 2008 et de 2013. Ce bilan doit permettre de poursuivre la réforme structurelle du marché du travail.

Un an après la réforme du régime général des retraites, l'ampleur du déficit de l'Agirc et de l'Arrco rend nécessaire des mesures courageuses, ainsi que l'a encore souligné un rapport de la Cour des comptes. Syndicats et patronat vont donc devoir notamment ouvrir le débat sur l'âge auquel on peut percevoir sa retraite complémentaire à taux plein.

Pour la métallurgie, outre les thèmes obligatoires (en particulier le suivi des accords sur l'emploi), des travaux seront engagés ou poursuivis sur le dialogue économique, sur les effets du pacte de responsabilité et sur l'évolution du dispositif conventionnel.

À tous les niveaux, ces rendez-vous se dérouleront dans un contexte politique difficile. Les débats sur la loi Macron, les prochaines élections territoriales, le congrès du parti socialiste en juin constitueront autant d'opportunités d'expression pour l'aile contestataire de la majorité, face à un exécutif déjà tourné vers 2017.

Les partenaires sociaux devront faire preuve de beaucoup de détermination et de sens de l'intérêt général pour mener à bien les changements nécessaires auxquels les Français semblent prêts.